

Livre des délibérations du conseil d'établissement École au Cœur-des-Monts

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école au Cœur-des-Monts, tenue le lundi 15 mai 2023 à 18 h 30.

Sont présentes:

Bonnier, Marjorie, représentante des parents;
Boulay, Mélanie, représentante des parents;
Bernard, Marie-Ève, représentante des parents;
Malenfant, Sonia, représentante des parents;
Allard, Michaël, représentant des parents;
Maynard, Nancy, représentante des parents;
Benoit, Lianne, représentante des enseignants;
Martin, Ève, représentante des enseignants;
Bachand, Magalie, représentante des enseignants;
Charbonneau, Nicole, représentante de la communauté;
Nicolas, Julie, représentante de la communauté;
Messier, Annie, représentante du service de garde;
Pepin, Karoline, représentante du soutien.

Sont absentes :

Gilbert, Mélissa, représentante des enseignants.

Est aussi présente, madame:

Gagnon, Sylvie, directrice.
Léveillé, Véronique, directrice adjointe.

**Livre des délibérations du conseil d'établissement
École au Cœur-des-Monts**

Présidente

Secrétaire

1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance

Madame Mélanie Boulay constate le quorum et procède à l'ouverture de l'assemblée à 18 h 32.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Mélanie Boulay présente l'ordre du jour.

Monsieur Michaël Allard propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

CÉ-23-05-853

3.0 Lecture et adoption du procès-verbal du 11 avril 2023

Madame Mélanie Boulay nous présente le procès-verbal du 11 avril dernier.

Nous apportons une correction au point 8.3 puisqu'il y a un mot de trop dans la formulation.

Madame Nancy Maynard propose l'adoption du procès-verbal du 11 avril 2023 avec la correction apportée. Adopté à l'unanimité.

CÉ-23-05-854

4.0 Suivis au procès-verbal

Il n'y a pas de suivi nécessaire.

5.0 Parole au public

Il n'y a aucun public.

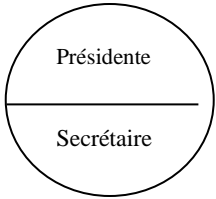
6.0 Représentant du comité de parents

Madame Marie-Ève Bernard nous mentionne que la dernière rencontre du comité de parents s'est bien déroulée.

Il y a eu des élections dans trois districts. Dans les trois cas, les personnes ont été nommées par acclamation.

Il a été annoncé que les postes pour le transport scolaire ont été pourvus. Il a aussi été dit que les nouveaux autobus scolaires devront maintenant être électriques.

Côté culturel, Madame Camille Turcotte a fait une rencontre et il y aura le 18 avril 2024 une éclipse solaire et tous les élèves de la CSSH auront accès à une paire de lunettes protectrices pour y assister. Il y aura également des trousseaux d'offertes pour les sciences. Les liens pour les trousseaux seront transférés à Madame Sylvie Gagnon et Madame Véronique Léveillé.



Livre des délibérations du conseil d'établissement École au Cœur-des-Monts

Le 24 mai prochain, il y aura un webinaire en ligne concernant le protecteur à l'élève.

À la suite d'accidents survenus à l'école Douville, le formulaire sur l'accès à la sécurité aux élèves aux alentours des écoles a été partagé aux écoles. Madame Gagnon nous informe que notre école ainsi que la ville ont une rencontre de planifiée afin de travailler en équipe pour améliorer la sécurité du débarcadère.

Il a aussi été question des journées pédagogiques puisqu'à partir de la prochaine année scolaire il n'y aura plus de jour cycle de 10 jours. L'horaire sera dorénavant sur deux semaines. Ce qui risque d'apporter la possibilité de modification dans le calendrier scolaire. Il pourrait dorénavant y avoir des journées pédagogiques autres que les lundis et les vendredis.

7.0 Consultation, décision ou discussion :

7.1 Régime pédagogique :

Entrées progressives du préscolaire 4 ans et 5 ans

Madame Sylvie Gagnon nous a partagé les horaires des entrées progressives pour le préscolaire 4 et 5 ans en nommant qu'il n'y a pas eu de changement avec la formule de la dernière rentrée.

Madame Sylvie nous informe également que les parents et les enfants qui commenceront l'année scolaire 2023-2024 en maternelle 4 ans et maternelle 5 ans ont reçu une invitation pour venir passer l'avant-midi avec nous le 2 juin prochain afin de recevoir de l'information et commencer à tisser des liens.

Madame Marie-Ève Bernard propose et il est unanimement résolu d'approuver les entrées progressives du préscolaire 4 et 5 ans pour l'année scolaire 2023-2024.

Dates des étapes et communication

Madame Sylvie Gagnon nous fait part des dates d'étapes et communication pour la prochaine année scolaire.

Madame Mélanie Boulay propose et il est unanimement résolu d'approuver les dates proposées ainsi que les dates des étapes et de la communication pour 2023-2024.

CÉ-23-05-855

CÉ-23-05-856

Livre des délibérations du conseil d'établissement École au Cœur-des-Monts

Présidente

Secrétaire

7.2 Règles de conduite et mesures de sécurité (Mode de vie – SCP)

Madame Sylvie Gagnon nous présente les règles de vie pour notre école.

Elle nous informe que dorénavant notre plan de lutte devra être transféré au protecteur de l'élève. Elle nous présente le tableau du plan de lutte et nous informe de l'ajout qui a été fait.

Madame Mélanie Boulay demande s'il est possible d'enlever une phrase qui se répète à deux endroits : en cas d'intimidation, les parents seront avisés par la direction. La modification est apportée.

Madame Ève Martin propose et il est unanimement résolu d'approuver les règles de conduite et mesures de sécurité.

CÉ-23-05-857

7.3 Frais chargés aux parents (effets scolaires et reprographie)

Madame Sylvie Gagnon nous présente la liste des fournitures scolaires et les frais chargés aux parents pour la reprographie.

Madame Marjorie Bonnier et Madame Mélanie Boulay apportent quelques questions concernant certains articles scolaires. Il est demandé de simplifier la liste pour les prochaines années scolaires (exemples : marqueurs de la même grosseur ou encore que ce soit des duo-tangs en plastique pour tous). Pour l'année scolaire 2023-2024, il est entendu que nous la gardions telle quelle. Nous ferons le message aux enseignants afin que la liste pour 2024-2025 soit modifiée.

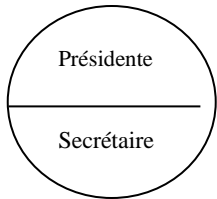
Madame Sylvie Gagnon nous informe que le prix de reprographie a été haussé de 5 % pour chacun des niveaux à cause de la hausse des prix. Elle nous partage également le prix des carnets de route. Madame Véronique Léveillé nous mentionne que puisque nous avons deux pages couvertures, donc deux contrats, le prix varie selon la quantité commandée.

Madame Sonia Malenfant propose et il est unanimement résolu d'approuver les frais chargés aux parents pour la reprographie ainsi que la liste des fournitures scolaires.

CÉ-23-05-858

7.4 Service de cafétéria – contrat, approbation des menus et frais annuels

Madame Sylvie Gagnon nous partage que nous avons une hausse du prix de 0,50 \$ des repas à la cafétéria par notre traiteur.



Livre des délibérations du conseil d'établissement École au Cœur-des-Monts

Madame Marie-Ève Bernard a remarqué qu'il n'y a pas de repas végétarien qui est offert aux élèves. Il est alors nommé que tous les repas de pâtes sont accompagnés de lentilles.

Il est également nommé par Madame Annie Messier que les élèves aiment les repas en général et les portions sont quand même grosses. Elle mentionne également qu'il serait préférable que les repas de poisson puissent être à différent moment dans la semaine au lieu que ce soit les vendredis.

Monsieur Michaël Allard nous demande si les repas restant à la fin de l'année scolaire 2022-2023 seront reconduits pour l'année scolaire 2023-2024 malgré la hausse de prix. Madame Véronique Léveillée fera la vérification avec le traiteur afin que nous ayons la confirmation.

Madame Ève Martin propose et il est unanimement résolu d'approuver le menu et la reconduction du contrat du service de cafétéria.

CÉ-23-05-859

7.5 Politique des entrées et sorties éducatives

Madame Sylvie Gagnon nous demande si tout le monde a fait la lecture de la politique des entrées et sorties éducatives. La réponse est oui pour tous et aucune question n'est apportée.

Madame Mélanie Boulay propose et il est unanimement résolu d'approuver la politique des entrées et des sorties éducatives.

CÉ-23-05-860

7.6 Campagne de financement (bilan + 2023-2024)

Madame Véronique Léveillée nous présente le bilan de la campagne de financement avec la Ferme Équinoxe comparativement à la compagnie Massibec pour les années passées. Elle nous explique que le profit qui a été amassé pour les élèves de 6^e année servira à leur sortie au camp Kéno et le profit amassé par tous les autres élèves servira pour l'embellissement de la cour d'école.

Madame Nancy Maynard demande si le prix que nous avons payé pour les articles à la Ferme Équinoxe est le même prix que la vente en boutique. Madame Mélanie Boulay et Monsieur Michaël Allard confirment que oui puisqu'ils en ont fait l'expérience d'achat.

Madame Véronique Léveillée nous nomme quelques possibilités de campagne de financement pour l'année scolaire 2023-2024.

Livre des délibérations du conseil d'établissement École au Cœur-des-Monts

Présidente

Secrétaire

Madame Nancy Maynard propose que nous prenions les informations concernant une campagne avec Krispy Kreme et Michaël propose les beignes de la pâtisserie Régal. Madame Véronique Léveillé prendra les renseignements.

7.7 Date de l'assemblée générale des parents 2023-2024 et formule

Madame Sylvie Gagnon nous demande de choisir une date que nous aimerions pour faire la rencontre des parents.

Madame Marie-Ève propose que nous puissions faire des portes ouvertes de l'immeuble Bon-Séjour suivi de la rencontre des parents. Il est également nommé qu'il puisse y avoir une collation comme des croustilles ou des beignes offerts aux parents. Monsieur Michaël Allard propose de s'occuper de vérifier la possibilité d'avoir des petits beignes pour la rencontre.

Madame Mélanie Boulay propose le 19 septembre 2023 pour l'assemblée générale des parents ainsi que pour les portes ouvertes. Les portes ouvertes débuteront à 18 h 30 et ce sera suivi de l'assemblée générale des parents à 19 h 15.

Monsieur Michaël Allard demande si nous pourrions regarder avec la ville s'il désire faire les inscriptions des loisirs sur place en même temps que nos portes ouvertes. Il est nommé que les inscriptions de la ville se passent en ligne seulement dorénavant.

Madame Karoline Pepin propose et il est unanimement résolu d'approuver la date de l'assemblée générale des parents pour 2023-2024 ainsi que la formule de la rencontre.

CÉ-23-05-861

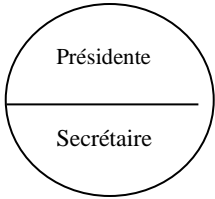
7.8 Sortie récompense pour les médiateurs

Une autorisation pour une sortie au Village québécois d'antan, pour toutes les classes du premier cycle, le 15 juin prochain, est demandée. Le transport se fera en autobus. Il n'y aura pas de frais demandé aux parents pour cette sortie. Elle aura lieu beau temps mauvais temps.

Madame Sylvie Gagnon nous présente la sortie à faire approuver pour les élèves médiateurs. Elle aurait lieu au Laser Jeux à Saint-Hyacinthe le 12 juin de 12h30 à 15h. Le transport se fera en autobus.

Monsieur Michaël Allard propose et il est unanimement résolu d'approuver la sortie récompense pour les médiateurs ainsi que la sortie au Village Québécois d'Antan.

CÉ-23-05-862



Livre des délibérations du conseil d'établissement École au Cœur-des-Monts

957

8.0 Information

8.1 Organisation scolaire pour 2023-2024

Madame Sylvie Gagnon nous informe qu'à ce jour nous aurons une classe de 6^e année de plus pour 2023-2024 à l'immeuble Bon-Séjour. Le local d'anglais deviendra donc une classe de 6^e année.

Nous aurons également une classe multiple de 3^e et 4^e années afin de diminuer le ratio des groupes qui auraient été au maximum de leur capacité. Nous avons également évité de faire un groupe de 1^{re} et 2^e pour diminuer là aussi le nombre d'élèves dans les classes. Madame Sylvie Gagnon explique également que puisque nous sommes une école difficile, nous nous voyons attribuer 2 groupes supplémentaires par le centre de services scolaire (mesure sur 3 ans). C'est pour cette raison que nous sommes en mesure de faire les modifications nommées ci-haut.

9.0 Autres points

9.1 Bibliothèque Bon-Séjour

Madame Sylvie Gagnon nous partage que nous avons un grand besoin de bénévoles pour plastifier les livres et par la suite faire le rangement dans la bibliothèque.

Il est nommé que certains parents pourraient être disponibles à condition de pouvoir apporter les boîtes de livres à la maison et les rapporter par la suite. Cette façon de faire est acceptée par la direction.

9.2 Journée pédagogique 2023-2024

Madame Annie Messier nous partage les journées pédagogiques pour 2023-2024 puisque certains prix ont changé à cause de la hausse du coût de la vie.

Madame Nancy Maynard propose et il est unanimement résolu d'adopter la modification des prix pour les journées pédagogiques 2023-2024.

10.0 Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 13 juin prochain.

**Livre des délibérations du conseil d'établissement
École au Cœur-des-Monts
958**

Présidente

Secrétaire

11.0 Levée de l'assemblée

Madame Karoline Pepin propose et il est unanimement résolu d'adopter la levée de l'assemblée à 20 h 27.

CÉ-23-05-864

Présidente

Secrétaire

Directrice